



CHAQUE JOUR EST UN NOUVEAU DÉPART

Annexe 9 -

Contrat de délivrance des Produits Tarifaires des Services de Mobilité du réseau SANKEO par les Fournisseurs de Services Numériques Multimodaux

Avril 2025

Annexe 9 –

Charte graphique du Gestionnaire

La Charte graphique du Gestionnaire, qui doit impérativement être respectée par le Fournisseur de Service Numérique Multimodal (FSNM), est celle imposée par Perpignan Méditerranée Métropole, en application du Contrat de concession 2022-2030, laquelle est jointe (Charte_graphique_SANKEO.pdf) et constitue l'Annexe 9 au présent Contrat.

Le FSNM s'engage à n'utiliser que des éléments graphiques fournis exclusivement par le Gestionnaire.

Le FSNM s'engage à faire valider par le Gestionnaire les éléments graphiques utilisés qui concernent le réseau SANKEO.